

Comment recruter des saisonniers

Outils d'accueil et d'interprétation



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ

1.2 - Formuler la demande de personnel

Les **demandes** seront **regroupées** par type de travail proposé (information, entretien, visite ...) et par compétences et **niveau de formation exigé des candidats**. Ceci permettra au responsable du recrutement de déterminer les sources de candidature à sa disposition.

Est-il besoin de préciser que les saisonniers ayant donné satisfaction les années antérieures et souhaitant recommencer l'expérience sont un gisement prioritaire de notre recrutement.

De manière générale les Universités, les BTS ou les Ecoles de Tourisme seront les réservoirs principaux de candidatures pour les Espaces. Les démarches seront bien entendu ciblées en priorité sur les établissements offrant des enseignements en relation avec les spécificités de l'Espace recruteur.

Le Parc National de Port-Cros concentrera ainsi ses efforts sur l'IUT Environnement de Rennes, de Paris (spécialisé sur l'Océanographie), de Brest, Lille... Rien ne sert de viser trop large car le nombre de places offertes n'est pas extensible à l'infini et refuser des candidatures n'est jamais agréable et prend du temps. Il faut en outre prendre en compte les candidatures spontanées qui vont s'ajouter à toutes les candidatures sollicitées par nos soins.

Une fois déterminés les établissements scolaires où l'on compte trouver des étudiants susceptibles d'être intéressés par notre Espace, il reste à entrer en contact avec les futurs saisonniers. Pour ce faire, la démarche la plus simple et la plus équitable est d'**envoyer des affiches** informant les étudiants de l'offre qui leur est faite. Celles-ci doivent brièvement préciser le travail proposé, les dates possibles, les conditions matérielles et un numéro de téléphone où de plus amples informations peuvent être obtenues.

Le but de ces affiches est d'obliger les éventuels saisonniers à s'impliquer en leur demandant d'écrire à l'Espace s'ils souhaitent recevoir de plus amples informations et un dossier de candidature. En ne laissant pas directement des dossiers de candidature à leurs secrétariats d'établissement, on décourage les candidatures peu motivées.

Ces affiches seront adressées au Service des Stages de l'établissement s'il existe (un coup de téléphone pour s'en assurer ne serait pas superflu), au Bureau des Elèves et à défaut à la Direction. Il faut accompagner cet envoi d'une lettre demandant au destinataire de bien vouloir avoir l'amabilité de les afficher et de veiller à leur non disparition prématurée.

Il serait souhaitable que cette lettre soit signée par le responsable de l'Espace Protégé (le Directeur du Parc National par exemple) car c'est un signe de considération généralement apprécié des personnes à qui l'on demande ce service. Ceci témoigne en outre l'importance qu'attache l'Espace à ce recrutement de saisonniers.

Il est très important de lier un contact avec une personne de l'Etablissement qui affichera pour l'Espace chaque année, vu que, si tout se passe bien, on a toutes les chances de suivre le même processus tous les ans.

[Haut de page](#)

Tous droits réservés © - Propriété de l'OFB